

Madame, Monsieur,

**Nous vous informons que la formation TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME modules 1 et 2 initialement programme en juillet 2020 à l'IFE MONTPELLIER est reprogrammée du 5 au 9 juillet 2021.**

Modalités du module 1

Intitulé : Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 1 / 3 : Autisme, Actualité et Pratique en ergothérapie

Durée : Formation d'une durée de 3 jours consécutifs soit 21 heures

Dates : du LUNDI 5 au MERCREDI 7 JUILLET 2021

Horaires : Jour 1 de 9h30 à 17h30, Jour 2 de 9h00 à 17h00, Jour 3 de 9h00 à 17h00

Formateurs : Delphine DECHAMBRE et Marjorie CARREAU

Tarif individuel par stagiaire : Tarif non adhérents 2021 : 696 € ou Tarif adhérents 2021 : 618 €

Lieu : IFE MONTPELLIER-1672 rue de Saint Priest-Parc Euromédecine-34090 Montpellier

Modalités du module 2

Intitulé : Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) - Module 2 / 3 : Quelle évaluation en ergothérapie ?

Durée : Formation d'une durée de 2 jours consécutifs soit 14 heures

Dates : du JEUDI 8 au VENDREDI 9 JUILLET 2021

Horaires : Jour 1 de 9h00 à 17h00, Jour 2 de 9h00 à 17h00

Formateurs : Delphine DECHAMBRE et Marjorie CARREAU

Tarif unique 2021 incluant le profil sensoriel de Winnie Dun 3 / 10 ans : 684 € TTC

Lieu : IFE MONTPELLIER-1672 rue de Saint Priest-Parc Euromédecine-34090 Montpellier

Si vous aviez fait part de votre désistement en 2020, vous pouvez procéder à nouvelle inscription en transmettant un acompte par virement ou chèque de 30% du coût de chaque module avec la **référence des nouvelles sessions 210104A et 210105A.**

Les sessions sont publiées sur le site internet ANFE pour obtenir un devis ou récapitulatif de préinscription.

Si vous n'aviez pas fait de désistement et que vous aviez versé un acompte non remboursé, merci de nous confirmer votre participation sur 2021 pour le report de votre acompte.

Si vous n'aviez pas fait de désistement et que vous n'avez pas versé d'acompte, merci de nous envoyer une attestation de prise en charge pour 2021 par email ou courrier si le financeur est public ou un acompte de 30% du cout de chaque module, par virement ou chèque si le financeur est privé.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement  
SFC ANFE